



Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques du Gers
Conseil Local de L'Isle Jourdain

COMPTE RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE
LUCIE AUBRAC
6 mars 2012

Présents :

Enseignants : Mme LUCAS Directrice

Mme TOURNIER, Mme GERMAIN, Mme PETRUS, Mme LANNES, Mlle NARBELLE et M. LABERDURE.

Représentants de la Mairie : Mlle LOMBARD, Mme LAFFONT Véronique (Directrice CLAE / CLHS), et M. GIROU (Affaires Scolaires).

Représentants des parents d'élèves FCPE : Mme TISNÉ-BRISON, Mme ARESSY, Mme LAFFITTE, Mme TERRINHA, Mme RAYMOND et Mme MOUSSA.

Excusés : Mme GOUPIL et M. COHEN.

DDEN : Mme DELEMASURE

Les parents d'élèves ont appris la suppression du poste de maître E du RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté) et la probable fermeture de la CLIS de l'école René Cassin. Nous avons donc fait lecture de la motion suivante que nous avons proposé au vote du conseil d'école :

« Les élus de la fédération des conseils de parents d'élèves FCPE, membres actifs de la communauté éducative, réaffirment leur opposition aux mesures de carte scolaire prises et appliquées par le ministère de l'éducation nationale, le rectorat et l'inspection académique.

Ces mesures, qui frappent les établissements scolaires gersois, résultent de la politique inique du gouvernement, suppriment des classes et des postes d'enseignants au détriment des élèves les plus fragiles en modifiant et en affectant profondément les conditions d'enseignement.

Cette destruction systématique, continue et programmée de l'école de la République doit cesser.

Aussi, nous proposons que cette motion soit soumise au vote et incluse dans le compte rendu du conseil d'école de l'établissement. »

Les enseignants ont refusé de prendre part au vote en faisant valoir leur droit de réserve.

Les parents d'élèves ont insisté sur le danger pour l'école qu'engendrent les suppressions de postes et, en particulier, la disparition des RASED et des CLIS . En effet, non seulement, les élèves qui bénéficiaient de ces structures vont être fortement lésés mais, également, l'ensemble des élèves et des enseignants.

Suivi des effectifs - Carte scolaire

L'effectif de l'école n'a pas changé depuis le début de l'année : 171 élèves.

M. GIROU explique que la Mairie fournit les effectifs futurs à l'inspection académique courant octobre-novembre. Ces effectifs correspondent au nombre d'élèves actuels + nouveaux arrivants (lotissement en construction).



Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques du Gers Conseil Local de L'Isle Jourdain

Parallèlement, en janvier, chaque directeur d'école indique à l'inspection académique le nombre d'élèves qui glissent de la maternelle vers le primaire et le nombre de CM2 qui partent vers le collège.

En mai, se déroule l'inscription des grandes sections de maternelle au CP selon trois zones :

- les zones fixes qui sont affectées dans une école en particulier ;
- les zones tampon qui sont affectées dans telle ou telle école en fonction des effectifs des classes ;
- et les zones franches qui correspondent à l'affectation des fratries. En effet, les enfants dont les frères et sœurs sont déjà affectés dans un établissement vont dans le même établissement.

Animations culturelles et sorties scolaires

Les écoles qui chantent auront lieu le jeudi 29 mars.

L'association « lire et faire lire » a trouvé des volontaires pour ses lectures et commencera ses interventions à partir du mois d'avril, une fois par semaine.

Le projet d' « artisans messagers » ne pourra pas avoir lieu faute de financement accordé par le conseil général.

En anglais, les élèves ont inventé une histoire dont ils vont effectuer la lecture qui sera enregistrée puis accessible sur un site internet dont l'adresse sera communiquée ultérieurement aux parents.

Les CM2 visiteront, le 14 mai, le musée de la résistance à Auch ainsi que le maquis de Meilhan accompagnés par une personne de l'association du souvenir français.

Les permis vélo et piéton sont en cours de distribution.

La visite d'une ferme par les CE1 aura lieu le 2 avril et la dictée de Claude Augé, à laquelle participent les élèves de CM1 et CM2, aura lieu les 2 et 3 avril.

Travaux dans l'école

Une entreprise est venue expertiser l'**interphone** qui ne fonctionne plus depuis quelque temps. Elle a émis un devis de 1 000 €. La Mairie est donc dans l'obligation de consulter deux autres entreprises avant de faire réaliser les réparations.

Les problèmes concernant le **téléphone** ont été réglés. Un diagnostic des lignes a été réalisé et les réglages effectués devraient permettre un meilleur fonctionnement du téléphone au sein du groupe scolaire.

L'installation d'**étagères** dans les classes figure dans le planning des services municipaux et va être réalisée prochainement.

Les enseignants vont acquérir trois **vidéo projecteurs** (avec la dotation que leur a alloué la FCPE). Deux de ces derniers seront installés dans les classes de CM2 et le troisième sera à la disposition de l'école. Les enseignants feront appel aux services municipaux pour leur installation dans les classes.

Questions aux enseignants

1 Nous avons eu connaissance d'une ouverture de classe bilingue français/occitan pour la rentrée prochaine. Où en est ce projet ?

Ce projet concerne la maternelle au départ. La première année, la classe serait ouverte en moyenne section. Puis l'année suivante, une seconde classe en grande section et ainsi de suite jusqu'au collège. Une enquête a été menée auprès des parents des maternelles : 48 familles se sont déclarées favorables à l'ouverture de cette classe bilingue.

Mais, compte tenu de la conjoncture actuelle (suppression de poste d'enseignants donc fermeture de classe), cette ouverture est fortement compromise.

2 Quand un enseignant est absent, comment sont accueillis et installés les enfants ?

Les enfants sont répartis dans les autres classes. Ils sont accueillis avec les moyens du bord. A savoir que dans les classes qui sont déjà complètes, il n'y a pas assez de place. Dans le meilleur des cas, ils ont une chaise et ils écrivent sur leurs genoux. Sinon, ils sont assis par terre.

3 Le groupe scolaire existe depuis 5 ans déjà. Il est doté d'un espace bibliothèque inexploité. Que comptez-vous faire pour utiliser cet espace conformément à sa destination ?

La bibliothèque est commune avec l'école Paul Bert et le CLAE . Le développement de celle-ci doit donc se faire en concertation avec ces deux structures.

L'équipe enseignante fait appel à toutes les bonnes volontés. Si des parents veulent s'impliquer dans la mise en place de la bibliothèque, ils peuvent se faire connaître auprès de Mme Lucas.

4 Les évaluations nationales des CE1 et des CM2 auront-elles lieu et à quelles dates ?

Les évaluations auront bien lieu. Elles se dérouleront la semaine du 21 au 25 mai pour les CE1 et pour les CM2.

5 Où en est le projet de classe découverte évoqué lors du premier conseil d'école ?

Le projet est en cours de développement. Les parents concernés ont été informés et sont tous d'accord sur le principe (même si le coût semble un gros point d'achoppement). Les enfants devraient partir en Dordogne.

Une réunion d'information sera faite avec tous les parents de la classe concernée.

6 Fête de l'école : pouvez-vous nous donner une date ? Comment envisagez-vous l'organisation ?

La date a été fixée au 22 juin. Les enseignants sont en train de réfléchir à la forme que pourra prendre cette fête.

7 Pourquoi avez-vous demandé aux parents de vous retourner les livrets scolaires des enfants ?

Dans un soucis d'harmonisation. Un livret scolaire regroupant tous les bulletins de tout le primaire doit être remis aux parents en fin de CM2.

8 Avez-vous assez de parents pour encadrer l'activité piscine ?

Un mot est repassé dans les cartables début du mois de mars pour appeler les parents à passer le certificat pour pouvoir accompagner les enfants à la piscine. L'épreuve se déroulera à l'Isle-Jourdain et non plus à Auch.

Questions à la Mairie et aux enseignants

En cas d'absence importante d'enseignants à cause d'événements climatiques exceptionnels, quels moyens d'informations pourriez-vous mettre en place pour communiquer avec les parents ?

Les directeurs d'école et la Mairie doivent se rencontrer afin de trouver des moyens plus efficaces d'informer les parents en cas d'événement exceptionnel.

Des pistes ont été évoquées telles que :

- en début d'année, demander aux parents de donner, soit leur adresse mail, soit leur numéro de portable et d'autoriser la Mairie à leur adresser un courriel d'information ou un SMS ;
- ou alimenter le site de la Mairie des informations touchant aux écoles...

Questions à la Mairie

1 Quelle est la position de la Mairie vis à vis des fermetures de classes ? Qu'envisage-t-elle de faire pour aller à l'encontre de ces fermetures ?

Une motion (qui va dans le même sens que celle de la FCPE) a été proposée et sera votée lors du prochain conseil municipal qui aura lieu le 29 mars.

2 Expliquez-nous pourquoi l'information concernant la grève des employés de la mairie qui a eu lieu le 31 janvier a été si tardive ? Ce jour là, à midi, des enfants sont restés sur le trottoir.

Le nombre de grévistes n'est connu que très tard (dans ce cas précis le lundi pour le mardi). Une information a été affichée dans l'après-midi du lundi sur le portail.

Aucun enfant n'est resté sur le trottoir. Les enseignants ont amené les enfants qui n'avaient pas été récupéré par leurs parents au service des affaires scolaires qui a contacté chaque famille qui sont venues chercher leurs enfants respectifs.

3 Ce jour, toujours, qu'avez-vous fait des repas ?

En effet, tous les repas ont bien été livrés. Les denrées dont la date limite de consommation (DLC) n'était pas dépassée ont été mangées dans les jours suivants. Quant aux autres (dont la DLC était dépassée), elles ont été jetées.

4 La circulation aux abords de l'école est très problématique (en terme de sécurité entre autre) notamment les jours d'intempéries et de grève. Que nous proposez-vous pour régler le problème ?

La mairie va procéder à une requalification du rôle du policier municipal et va veiller à ce que ce dernier assure mieux la circulation aux abords de l'école.

En ce qui concerne des aménagements matériels, aucune solution n'est envisageable dans un proche avenir. En effet, tant que la ZAC (zone d'aménagement concertée) de la Porterie n'est pas lotie et aménagée, la route qui désenclaverait l'école ne sera pas ouverte. L'aménagement de la ZAC de la Porterie devrait être effectif en 2015.

Par ailleurs, l'aménagement du champ à côté de la maternelle et du parking actuel n'est pas possible (il appartient à la ZAC) et le coût de son aménagement serait trop prohibitif.

5 De plus, il est inadmissible que les accès piétons à l'école ainsi que la cour d'école n'aient pas été dégagés les jours de neige.

Les employés municipaux des services techniques ont été réquisitionnés sur d'autres tâches plus urgentes (ils se sont occupé, entre autre, des canalisations et des compteurs d'eau qui avaient gelées).

Ils sont, tout de même, venus dégager un passage entre chaque école et leurs cantines respectives.

6 Où en est le recrutement du remplaçant de M. BETEILLE, responsable des animations sportives ?

M. BETEILLE termine le 8 mars.

Le recrutement de son (sa) remplaçant(e) est en cours. Cette nouvelle personne sera présente à la prochaine rentrée scolaire.

Une activité ping-pong a débuté grâce au soutien de l'association de tennis de table de l'Isle-Jourdain (son président, M. PAILLAS, installe les tables pour toutes les classes).

Puis, l'activité piscine débutera après les vacances d'avril et clôturera les animations sportives de cette année scolaire.

7 Le chauffage fonctionne-t-il correctement dans toutes les classes ?

Toutes les modifications qui pouvaient être réalisées l'ont été.

Mais il y a des vices de construction sur le groupe scolaire. L'assurance décennale a été activée. Suite au contentieux, c'est l'assurance qui gère les travaux. Les services techniques suivent les interventions mais ne sont pas maîtres de ces dernières (l'assurance n'a aucune obligation de les tenir informés).

Une étude de thermographie a été réalisée dont le rapport devrait être donné le 20 mars. En fonction des résultats de celle-ci, des travaux seront alors engagés.
L'affaire suit son cours.

8 Les ordinateurs pour les enseignants sont-ils arrivés?

Les enseignants remercient la Mairie pour leur livraison de trois ordinateurs.
Deux enseignants n'ont toujours pas d'ordinateur « municipal ». Ils vont être prévus au budget de l'année prochaine.

9 Y a-t-il du savon dans les toilettes ?

Le plein de savon est réalisé par les personnes qui effectuent l'entretien des locaux dès que nécessaire. Il peut arriver que les toilettes soient en manque de savon en fin de journée mais c'est occasionnel.

10 Avez-vous eu une réponse du SIVOM concernant la tournée des éboueurs qui passe devant l'école ?

En principe, le SIVOM doit réaliser son passage devant l'école entre 9h00 et 9h30.

11 L'ouverture de la piscine doit avoir lieu début avril. Comment va se passer le passage des enfants des vestiaires vers la piscine ?

La piscine relève de la compétence de la communauté de communes.
Rien n'est prévu entre les vestiaires et le bassin. Il faudra juger à l'usage.

12 Nous n'avons plus accès au photocopieur de l'ex-OMS. Pouvez-vous nous donner l'autorisation d'utiliser un photocopieur soit à la Mairie, soit à l'école ?

La FCPE doit adresser un courrier au Maire.

La Mairie tient à fortement féliciter tous les enfants qui ont chanté lors des commémorations du 11 novembre.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 14 juin 2012.